

L'herpès génital est une infection transmissible sexuellement (ITS) très fréquente. Cette infection est causée par le virus HERPES SIMPLEX. Il y a deux types de virus HERPES SIMPLEX : le type 1 et le type 2.

Le virus HERPES SIMPLEX de type 1 se manifeste le plus souvent au niveau de la bouche sous forme de « feu sauvage ». La grande majorité des cas d'herpès génital sont causés par le virus HERPES SIMPLEX de type 2.

COMMENT SE TRANSMET LE VIRUS ?

Le virus se transmet habituellement lors de relations sexuelles avec une personne infectée mais qui ne le sait pas, ou qui le sait mais n'a pas de plaies. Selon la région atteinte (bouche ou organes génitaux), les contacts à risques seront oraux ou génitaux.

Il existe un risque de transmission de l'herpès génital de la mère infectée à son nouveau-né au moment de l'accouchement, ou plus rarement lors de la grossesse, surtout lorsque la mère fait une première infection.

La transmission par un objet contaminé est théoriquement possible, mais demeure exceptionnelle.

Si on a l'herpès génital, on peut attraper le VIH plus facilement.

Y A-T-IL DES SYMPTÔMES ?

Plusieurs personnes n'ont pas ou peu de symptômes ou présentent des lésions minimales qui passent facilement pour d'autres maladies bénignes parce qu'elles guérissent rapidement sans traitement, ou passent inaperçues. Ces personnes ignorent souvent qu'elles sont atteintes d'herpès génital. D'autres présentent des lésions douloureuses très désagréables.

Les symptômes associés à l'infection varient entre le premier épisode de l'infection et les réapparitions subséquentes de la maladie. L'infection initiale se manifeste par des malaises généraux comme de la fièvre, des maux de tête, des courbatures et des symptômes locaux tels que la douleur au niveau des organes génitaux, des brûlements urinaires, des pertes vaginales anormales et des plaies. Les lésions typiques sont des vésicules (petites bulles claires) qui apparaissent à la surface de la peau et se transforment en plaies croûtées avant de disparaître au bout de 7 à 10 jours. Les symptômes associés à une réapparition de la maladie sont généralement des symptômes génitaux (lésions, brûlements) moins graves et de plus courte durée que lors du premier épisode, et sont assez souvent précédés par des engourdissements.



Les personnes qui souffrent d'herpès génital connaissent souvent une récurrence de leur infection, ce qui peut créer un sentiment d'anxiété et de dépression. Les professionnels de la santé peuvent aider ces personnes à s'adapter à la situation.

Les manifestations de l'herpès génital varient, les épisodes symptomatiques avec présence de lésions typiques ou atypiques alternant avec les épisodes asymptomatiques sans lésions. Il demeure que les personnes infectées peuvent transmettre l'infection même si elles n'ont pas de lésions.

Une personne dont le système immunitaire est très faible (à cause du cancer, d'une infection par le VIH, de certains médicaments, etc.) peut présenter une forme généralisée ou plus grave de l'infection.

Il est souhaitable que l'herpès génital soit confirmé par un test de laboratoire.

TRAITEMENT

Il existe un traitement antiviral qui permet de ralentir ou d'interrompre l'activité du virus et qui devrait être administré le plus tôt possible. Avec la personne atteinte, le médecin décide du traitement à suivre, celui-ci variant selon le stade de l'infection. Le traitement topique (application d'une crème) est généralement si peu satisfaisant qu'il n'est plus recommandé par les médecins spécialisés. Le traitement par la bouche (prise de médicaments) est plus efficace.

Lors de la première infection (primoinfection), le traitement permet de réduire la gravité et la durée des symptômes.

Lorsqu'une personne fait souvent des rechutes d'herpès, on peut avoir recours à un traitement continu ou seulement lors de l'apparition des symptômes. Le traitement continu, ou traitement suppressif, consiste à prendre des médicaments tous les

jours de façon à réduire l'excrétion du virus et possiblement diminuer la contagiosité et la fréquence des rechutes. La prise de médicaments au moment des rechutes, ou traitement intermittent, réduit la durée et l'intensité des symptômes qui demeurent toutefois présents à un moindre degré.

Aucun traitement ne permet de se débarrasser du virus. Le traitement permet seulement de se sentir mieux plus vite.

QUI PEUT TRANSMETTRE L'INFECTION ?

Les personnes qui sont atteintes d'herpès génital peuvent transmettre l'infection si :

- elles ont des lésions d'herpès ; ou si
- elles n'ont pas de lésions, mais ont le virus sans avoir de symptômes.

Même si les personnes ignorent qu'elles ont l'herpès, elles peuvent quand même transmettre le virus.

LE CONDOM PARFOIS OU TOUJOURS

Il existe un risque de transmission d'autres ITS lorsqu'une personne a des relations sexuelles non protégées, avec pénétration du pénis dans le vagin ou des contacts de la bouche avec le pénis, la vulve ou l'anus avec :

- un nouveau partenaire (homme ou femme) ;
- un partenaire qui a d'autres partenaires sexuels (ou qui en a sans qu'on le sache nécessairement) ;
- plus d'un partenaire ;
- un partenaire anonyme ou rencontré par hasard.

Dans toutes ces circonstances, mieux vaut utiliser un condom en latex et s'assurer de bien connaître le mode d'emploi.

Pour prévenir l'herpès, il serait préférable d'éviter les contacts de la bouche avec les organes génitaux.



TESTEZ-VOUS CONTRE L'HERPÈS

Santé
et Services sociaux
Québec 

www.msss.gouv.qc.ca

This pamphlet is available in English.

04-306-01

AVIS IMPORTANT

L'herpès ne peut être prévenu à 100 %, mais on peut en réduire le risque par des méthodes simples. Il est important de se rappeler que :

- les partenaires doivent éviter les contacts génitaux pendant les crises d'herpès ;
- le risque de transmission est plus grand lorsque le porteur est l'homme plutôt que la femme ;
- les méthodes de barrières (utilisation de condoms, de spermicides) offrent une protection qui n'est pas parfaite ;
- la personne atteinte doit informer ses partenaires de son état de porteur.

Il faut discuter avec le médecin des précautions à prendre durant et entre les poussées d'herpès génital.

L'herpès se traite et les lésions disparaissent, mais le virus demeure. La personne traitée sera périodiquement contagieuse et pourra transmettre l'infection à ses partenaires, particulièrement quand le virus se manifeste par des plaies.

POUR PLUS D'INFORMATION,
COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE INFO-SANTÉ DE VOTRE CLSC OU AVEC VOTRE MÉDECIN.